

## LES DEUX ENJEUX MAJEURS D'UN PLAN CLIMAT

### ◆ L'ATTÉNUATION

Cet enjeu consiste à répondre à la question :  
*Comment réduire les émissions de gaz à effet de serre ?*

### ◆ L'ADAPTATION

Cet enjeu consiste à répondre à la question :  
*Comment anticiper des conditions de vie différentes  
et ainsi s'adapter aux impacts prévisibles des évolutions  
climatiques ?*

## CHANGEMENT CLIMATIQUE : CONSÉQUENCES ET RISQUES ASSOCIÉS

Les conséquences du changement climatique	Les risques associés à anticiper
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Montée du niveau des mers</li> <li>→ Érosion des zones côtières</li> <li>→ Canicules &amp; sécheresses</li> <li>→ Augmentation de l'intensité des cyclones, fortes pluies, inondations</li> <li>→ Acidification et réchauffement des océans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Destruction des écosystèmes terrestres et marins</li> <li>→ Risques sur la ressource en eau douce</li> <li>→ Feux de brousse</li> <li>→ Baisse de la production alimentaire</li> <li>→ Destruction des habitats &amp; infrastructures</li> <li>→ Risques pour la santé</li> </ul>



## DIAGNOSTIC

Profil climat énergie et enjeux du territoire  
de la province Nord

→ SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2017

+

## CONCERTATION

Ateliers avec tous les acteurs de la province Nord

→ MARS À JUIN 2018

=

## PRODUCTION DU PLAN D'ACTION CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

→ JUILLET 2018

## UNE DÉMARCHE INNOVANTE ET PARTICIPATIVE

Un plan d'action à co-construire, à mettre en œuvre et à évaluer avec  
tous les acteurs locaux publics et privés ainsi que la population.

- ◆ La phase de mise en place du plan climat de la province Nord, jusqu'à l'adoption d'un plan d'action, se déroulera sur 1 an.
- ◆ Une dizaine d'ateliers de concertation thématiques seront organisés de **mars à juin 2018** pour mobiliser les acteurs locaux dans la construction du plan d'action, en parallèle d'événements de sensibilisation et de participation de la population.
- ◆ Une présentation publique du diagnostic et une restitution finale du Plan Climat au public jalonnent cette phase de mise en place.



PLAN  
**CLIMAT**  
province Nord

## Il est temps d'agir

La mise en œuvre de certaines actions  
prendra du temps et les bénéfices  
attendus seront visibles dans la durée  
et selon l'implication des acteurs.  
C'est pourquoi il est nécessaire  
de s'engager dans un programme  
ambitieux dès maintenant.

## Il est temps d'agir



PLAN  
**CLIMAT**  
province Nord



## PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

AMÉNAGEMENT - BÂTIMENT - TRANSPORT  
INDUSTRIE - ÉNERGIE - AGRICULTURE - DÉCHETS

## OBJECTIFS : ATTÉNUATION & ADAPTATION



www.province-nord.nc

## QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL ?

→ Le Plan climat de la province Nord est le projet territorial de la province Nord de lutte contre le changement climatique.

## S'AGIT-IL D'UN PROJET SUPPLÉMENTAIRE AUX AUTRES DÉMARCHES ENGAGÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA PROVINCE NORD ?

Non, un Plan Climat est une démarche partenariale, une relecture « énergie climat » de l'ensemble des domaines d'action de la collectivité, orientée par les enjeux de l'énergie et du climat, avec des ambitions affirmées et partagées par les tous acteurs du territoire. Il prend aussi en compte les enjeux croisés :

- **indépendance énergétique** (sécurité des approvisionnements, coûts) vis-à-vis des combustibles d'origine fossile, aujourd'hui importés à 98% ;
- **développement économique, social et durable** de la province Nord (création de nouveaux services et emplois) ;
- **transition dans les modes de gouvernance** : il s'agit de réinterroger nos besoins, nos pratiques et l'exercice de nos compétences, soutenir les actions existantes et mettre en place de nouvelles actions, innover.

Tous les domaines sont impactés (économie, environnement, sanitaire, industrie, social) et le plan climat, en tant qu'outil, offre un cadre cohérent dans lequel peuvent s'intégrer toutes les politiques sectorielles.



## QUELS TYPES D' ACTIONS POUR ATTÉNUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

Les domaines d'actions correspondent aux secteurs impliqués dans les émissions. Une première étape consiste donc à réaliser l'inventaire de l'ensemble des émissions nécessaires aux activités et à la consommation des habitants du territoire de la province Nord.

À simple titre d'exemples, et sans être exhaustif, les leviers d'action pourraient être les suivants :

### ● AMÉNAGEMENT

→ Intégration d'exigences énergie et environnement dans les projets d'urbanisme (éco quartiers, etc.).

### ● BÂTIMENT

→ Conception bioclimatique des bâtiments.  
→ Optimisation de l'éclairage public.

### ● TRANSPORT

→ Incitation à l'usage des transports en commun et au covoiturage.  
→ Développement des services de proximité.  
→ Aménagement de voies cyclables.

### ● DÉCHETS

→ Tri et valorisation des déchets : promotion du compostage domestique, etc.  
→ Lutte contre le gaspillage alimentaire.

### ● AGRICULTURE

→ Gestion de la fertilisation azotée.  
→ Favoriser le stockage de carbone dans les sols et la biomasse (non-labour, agroforesterie, cultures intermédiaires).  
→ Optimiser l'alimentation animale, gestion de la production et consommation d'énergie sur l'exploitation (méthanisation, performance énergétique des engins...).



### ● ÉNERGIE ET INDUSTRIE

→ Suivi des consommations, lutte contre le gaspillage et efficacité énergétique des procédés et des équipements.  
→ Feuille de route « développement des énergies renouvelables ».

### ● SENSIBILISATION DE TOUS LES ACTEURS : PROFESSIONNELS, GRAND PUBLIC, SCOLAIRES...

### ● EXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

→ Gestion du parc automobile.  
→ Réduction des consommations de papier.  
→ Achats éco-responsables.

